

LETTRE OUVERTE AUX COPRÉSIDENTS MINISTÉRIELS DU GROUPE DE TRAVAIL FPT

L'hon. Marie-Claude Bibeau, CP, députée
Ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

M. André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Au nom de Produits alimentaires, de santé et de consommation Canada (PASC), je souhaite vous remercier pour le degré d'implication avec lequel le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial a fait en sorte que les points de vue de tous les intervenants soient entendus face à la question des tarifs des détaillants au Canada. Le processus adopté par le Groupe de travail a été inclusif, transparent et rigoureux, en impliquant une gamme variée d'intervenants de l'agriculture, de la transformation des aliments et de la vente au détail. Nous apprécions avoir été inclus dans ce processus et dans le dialogue continu sur cet enjeu critique.

Au Canada, cinq entreprises contrôlent plus de 80 pour cent de la vente au détail en alimentation. Le plus important fournisseur représente moins de trois pour cent (3 %) du volume d'un grand détaillant. Cette dynamique de marché crée un déséquilibre des forces qui permet aux géants de l'épicerie de mettre en place des pratiques commerciales injustes et contraires à l'éthique, qui ont un impact négatif sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Ces géants de l'épicerie se sont servis de ce déséquilibre afin d'imposer des tarifs et de faire augmenter les coûts des fournisseurs, ce qui a provoqué des hausses massives des frais d'affaires.

De récentes études ont démontré que le comportement des épiciers est un des principaux facteurs qui mettent à risque la chaîne d'approvisionnement domestique et son avenir comme important fournisseur mondial d'aliments. Les conséquences sont tentaculaires, comme la perte d'investissement, le déclin de l'innovation, la faible création d'emploi, l'augmentation des prix au consommateur et finalement l'insécurité alimentaire.

Des preuves en provenance du monde entier indiquent qu'un code législatif sur mesure destiné à régir le comportement des grands détaillants est le moyen le plus efficace d'éliminer cette énorme contrainte pour l'avenir de notre approvisionnement alimentaire.

En mars dernier, PASC et le deuxième plus important détaillant en épicerie, Empire, ont uni leurs forces et proposé un Code de pratiques pour l'approvisionnement des épiceries au Canada. Premier et seul dans son genre, ce Code est fondé sur des principes communs d'ententes équitables, de transparence et d'équité. Il repose sur les conseils et l'avis d'une ancienne adjudicatrice du Royaume-Uni, pays où ce modèle a prouvé son efficacité, ainsi que sur des preuves provenant des pratiques optimales internationales permettant de résoudre les enjeux uniques qui affectent notre approvisionnement alimentaire domestique.

Tout comme avec l'approche du Royaume-Uni, notre objectif a toujours été de présenter un code régissant le lien entre les grands détaillants et les transformateurs, là où la plupart des enjeux

résident. Notre Code entend s'attaquer à la conduite injuste et encourager la collaboration, la communication, la confiance mutuelle. Il veille à ce que les entreprises de toute taille soient traitées équitablement et il encourage l'innovation dans l'ensemble du système d'approvisionnement alimentaire. Les agriculteurs et les détaillants indépendants en profiteront également. Les chefs de file du gouvernement, de la politique et de l'industrie de tout le pays ont réagi positivement à notre proposition révolutionnaire, en félicitant PASC et Empire pour leur fort leadership dans ce dossier. Ainsi, le Code que nous avons proposé continue d'alimenter la conversation nationale et à recueillir des appuis.

Nous sommes ravis que le Comité sur l'Agriculture et l'Agroalimentaire de la Chambre des Communes ait unanimement reconnu l'impact négatif du secteur canadien hautement concentré de l'alimentation sur les fournisseurs et ait proposé des solutions progressistes, comme notre Code, afin de rétablir l'équilibre dans ces pratiques de vente au détail. Le Comité a aussi demandé au gouvernement fédéral de soutenir les provinces et territoires afin de développer et de mettre en place un code de l'alimentation destiné à stabiliser la relation entre les fournisseurs et les détaillants.

Nous sommes fiers du fait que notre Code reçoive l'aval des principales organisations représentant une gamme variée de transformateurs, agriculteurs et fournisseurs, comme l'Association canadienne des boissons, l'Association canadienne des aliments de santé, Manufacturiers et exportateurs du Québec, les Producteurs laitiers du Canada, Dairy Farmers of Ontario, l'Association des transformateurs de lait du Canada, Food Processors of Canada, l'Ontario Dairy Council et la Fédération des agriculteurs de l'Ontario.

Ensemble, nous avons lancé le site Practiquesequitables.com afin de contribuer à informer les consommateurs quant à l'importance de rétablir l'équité et la redevabilité dans ces relations et comment un code légiféré permettra d'offrir davantage de valeur aux consommateurs canadiens.

Il nous fait plaisir d'annoncer que le Conseil canadien du commerce de détail se joint à la conversation et donne son accord aux principes de notre Code.

Le Groupe de travail a été mis sur pied parce que les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux reconnaissent les défis que le secteur de l'alimentation au détail du Canada, de par son intense concentration, impose à la capacité des agriculteurs et des transformateurs d'innover et de croître. La situation est critique. Tout retard à agir ne fera que fragiliser davantage notre système d'approvisionnement alimentaire déjà affaibli.

Parce que les ministres de l'agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux se réunissent le mois prochain, nous vous pressons, vos collègues et vous, de soutenir et de vous inspirer du Code de pratique en alimentation proposé par PASC et Empire. Nous croyons qu'il s'agit d'un canevas pouvant servir de tremplin pour faire progresser des solutions concrètes et opportunes destinées à rétablir l'équilibre dans les pratiques de vente au détail et ainsi renforcer notre chaîne d'approvisionnement alimentaire au bénéfice de tous les Canadiens.

Michael Graydon
Président-directeur général

FOOD, HEALTH &
CONSUMER PRODUCTS
OF CANADA



PRODUITS ALIMENTAIRES,
DE SANTÉ ET DE CONSOMMATION
DU CANADA

